

Ressource en eau : la situation reste difficile pour certains territoires



© Alexey Slyusarenko

« Le niveau des nappes phréatiques continue de s'aggraver en raison de la sécheresse estivale, cette situation doit appeler chacun à la vigilance et la poursuite des efforts », a déclaré Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique à l'issue de la réunion du Comité d'anticipation et de suivi hydrologique (Cash), ce jeudi 12 octobre. Ce dernier a été créé en mai 2021 afin de faire un point de la situation et mieux préparer les épisodes de sécheresse.

Fait marquant : au 12 octobre 2023, 83 départements ont toujours besoin de prendre des arrêtés de restrictions des usages de l'eau, selon le site Propluvia. « Le risque de tension en 2024 sur des secteurs tels que l'axe Loire-Allier et le pourtour méditerranéen est d'ores et déjà considéré comme significatif, en cas de faible recharge hivernale », indique le ministère.

Le BRGM montre ainsi que 66 % des nappes se situent à des niveaux en-dessous des normales mensuelles. « En début de période de recharge, il est primordial de laisser le temps aux réserves en eau fragilisées de se reconstituer durablement », souligne le bureau. Parmi les secteurs particulièrement marqués par les déficits : le pourtour méditerranéen, le corridor Rhône-Saône et le sud de l'Alsace. « Au cours des quinze derniers jours, dans les Ardennes et le sud des Alpes, seules de faibles précipitations ont été mesurées, détaille le ministère. Le reste du pays n'a quasiment reçu aucune précipitation. » Le mois de septembre est le mois le plus chaud enregistré. En outre-mer, la situation de Mayotte reste préoccupante. La saison des pluies 2022-2023 est la deuxième plus sèche sur 61 années de mesure

Le ministère a également fait le point sur les opérations de contrôle du respect des mesures de restriction. « Depuis le début de l'année, près de 10 000 opérations de contrôle ont été effectuées par les agents de l'État (près de 2 000) ou de l'OFB (près de 8 000), pour un total de plus de 400 procédures ouvertes à ce stade, a indiqué le ministère. Les contrôles permettent de constater une certaine prise de conscience des enjeux et un meilleur respect des règles que l'année passée, ce qui se concrétise par un plus faible taux de procédures pour manquements ou infractions. »



Dorothée Laperche, journaliste
Cheffe de rubrique eau / santé environnement

Publié le 12/10/2023 – Actu Environnement